

**SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC.
SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE**

SECTION I : INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

**IDENTIFICATEUR DU PRODUIT :
INSPECTOR'S CHOICE**

USAGE DU PRODUIT : Dégraissant moussant pour transformation des produits alimentaires

NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE
Spartan Chemical Company, Inc.
1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

NO. DE TELEPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE
888/314-6171 (24 Heures)
INFORMATIONS SUR LE PRODUIT : 800/537-8990

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX :

N° CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	VLE			DL50	CL50
			MPT mg/m ³	LECT mg/m ³	Plafond mg/m ³		
6834-92-0	1-5	Métasilicate de sodium	---	---	---	Non disponible	Non disponible
64-02-8	1-5	Etilendiaminotetracetado tetrasódico	---	---	---	Non disponible	Non disponible
68130-47-2	1-5	Esther phosphorique d'éthoxy alcool	---	---	---	Non disponible	Non disponible
68081-81-2	1-5	Alkylbenzènesulfonate	---	---	---	Non disponible	Non disponible
1310-73-2	1-5	Hydroxyde de sodium	2	---	---	Non disponible	Non disponible
68439-57-6	1-5	Oléfine sulfonate de sodium	---	---	---	Non disponible	Non disponible

SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION > 100° C (212° F) **DENSITÉ (H₂O = 1)** 1,06 **% DE SOLIDE SUR LA MASSE** 14 à 15

PRESSION DE LA VAPEUR Non établies **TAUX D'ÉVAPORATION** (acétate de butyle = 1) < 1 **POINT DE CONGÉLATION** Non disponible

DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) Non établies **SOLUBILITÉ DANS L'EAU** Complète

pH 13,0 à 13,5 **APPARENCE ET ODEUR** Liquide jaune clair transparent, odeur de savon **SEUIL DE L'ODEUR** Non disponible

COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE Non disponible **ÉTAT PHYSIQUE** GAZ__ LIQUIDE X SOLIDE__

SECTION IV : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR > 100° C (212° F) **MÉTHODE DE DÉTERMINATION** ASTM - D56 **LIMITE D'INFLAMMABILITÉ** Non disponible
MOYENS D'EXTINCTION Dioxyde de carbone, poudre extinctrice, eau **CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ** Sans objet **TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION** Sans objet
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE Non établies **DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ** Sans objet

INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE

Utiliser un appareil respiratoire autonome pour une protection maximale des voies respiratoires. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs à condition qu'ils ne comportent ni fissures ni fuites.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Los produits de combustion sont toxiques.

SECTION V : RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : STABLE X

CONDITIONS D'INSTABILITÉ

Non établies

CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ

Non établies

INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER) : Acides forts, oxydants forts

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE : Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES : Contact oculaire, Contact avec la peau, Ingestion, Inhalation, Absorption à la peau

LIMITES D'EXPOSITION : Non établies pour ce mélange.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :

CONTACT OCULAIRE : Provoque des dommages graves des yeux et des brûlures chimiques.

CONTACT AVEC LA PEAU : Provoque de graves affections ou irritation cutanées accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur, tuméfaction et des brûlures chimiques. Le contact nocif peut ne pas provoquer douleurs immédiatement.

INGESTION : Nocif en cas d'ingestion. Provoque détérioration ou brûlures chimiques à l'œsophage et aux muqueuses accompagnées de symptômes de douleur, nausée, vomissement et diarrhée.

INHALATION : Toute inhalation de vapeur ou de brouillard du produit risque de provoquer une irritation ou une affection des voies respiratoires accompagnée de symptômes d'inconfort nasal et de rhinorrhée avec douleurs thoraciques et toux.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE

Aucun connu

PROPRIÉTÉ IRRITANTE

Corrosive to eyes and skin

SENSIBILITÉ AU PRODUIT

Non disponible

CANCÉROGÉNÉCITÉ

Non

EFFETS TOXIQUES SUR

LA REPRODUCTION

Non disponible

TÉRATOGENÉCITÉ

Non disponible

MUTAGÉNÉCITÉ

Non disponible

EFFETS TOXIQUES SYNERGITIQUES

Non disponible

SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNÉRIE

Porter des gants imperméables en caoutchouc ou équivalent et des lunettes anti-éclaboussures. Si indiqué par les conditions d'emploi, le port d'un tablier imperméable, d'un masque protecteur et de tout autre équipement de protection doit être envisagé pour minimiser tout contact avec ce produit. Des douches oculaires et installations sanitaires doivent être facilement accessibles. Fournir une bonne aération générale. Un système de ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations. Si les limites d'exposition (cf. Section II) ne peuvent être maintenues par la ventilation, envisager l'utilisation d'un respirateur homologué NIOSH adapté aux conditions d'utilisation et produits chimiques en Section II.

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : Creuser une digue et utiliser une matière inerte (sable, terre, absorbant commercial etc) pour contenir les déversements, puis transférer dans des contenants destinés à l'élimination. Éviter que les déversements entrent dans les égouts pluviaux et en mers libres.

MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS : Assurer la conformité aux réglementations en vigueur.

MÉTHODE DE MANUTENTION : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas respirer de vapeurs ou de brouillards. Ne pas avaler. Utiliser suffisamment de ventilation. Laver abondamment après toute manipulation.

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE : Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas congeler. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 49° C (120° F). Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Garder hors de la portée des enfants.

RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION : Liquides corrosifs, n.s.a., 8, UN 1760, III, (contient hydroxyde de sodium)

SECTION VIII : PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer les yeux immédiatement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Consulter un médecin.

PEAU : Enlever les vêtements et chaussures contaminés. Rincer la peau à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation. Détruire les chaussures contaminées.

INGESTION : Contacter immédiatement un centre antipoison ou un médecin quant au traitement à suivre. Ne pas provoquer de vomissement. Boire d'un ou deux verres d'eau pour diluer le produit. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

INHALATION : En cas d'irritation des voies respiratoires, faire sortir la victime à l'air frais. Consulter un médecin immédiatement.

SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

INSPECTOR'S CHOICE

DATE D'ÉMISSION : Mars 20, 2014

REMPLE : Mars 7, 2011

APPROUVÉ PAR : Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 800/537-8990